

État des présences des membres du conseil d'Administration

Présents :

- TORRE Sylvie
- TREFFEL Valérie
- LEGROS Éric
- DOMANCHIN Sonia
- KERNEVEZ Maëla
- BONVALOT Nathalie
- COTELLE Christian
- MIGNOT Sandra
- ROSAMOND Arnaud

Absents :

- RONCERAY Christine
- BELAYACHI Laurence

Excusé :

Le Conseil d'Administration est réuni en distanciel avec neuf personnes sur les onze membres, il peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour

- Accueil
- Adoption du Compte-rendu du mercredi 23/09/2020
- Point sur les actions et formations
- Point sur les coopératives
- Achats à prévoir
- Suivi des dossiers assurances
- Questions diverses

Adoption du CR du 23 septembre 2020

Le procès verbal de ce conseil d'administration a été envoyé et modifié par échanges de courriels.
Il est **approuvé et adopté à l'unanimité**.

Point sur les actions et formations

- **THEA** : 9 classes inscrites, 3 compagnies (Sub théâtre, résonance(s) et messidor).
La formation du 25 novembre a été annulée (cause COVID) ainsi que le stage auquel devaient participer Sonia et Sandra à Paris.
Date rencontres à LUISANT salle Malraux 7 et 8 juin
Les classes ont pris contact avec les artistes pour la plupart et ont débuté le travail avec leur classe.
Padlet mis en place avec des ressources.
- **ETAMINE** : 9 classes inscrites. Une première réunion d'information en distanciel a eu lieu et a permis la répartition des malles Etamine ainsi que la présentation du padlet.
- **CALENDRIER** : aucune classe inscrite
- **Création de Padlet** : jeux coop, Etamine, Théâ, Formation mandataire, empathie

Il a été décidé de mettre les padlet en ligne sur le site internet en mode public sans modification possible et de rajouter sur les fiches que nous sommes dispo pour les accompagner.

Point sur les coopératives

- Suite à des demandes de mandataires, le conseil d'administration décide que les coopérateurs pourront avoir l'accès aux comptes en ligne. Madame TREFFEL est mandatée pour la mise en place et l'activation des accès auprès du Crédit Mutuel Enseignant.
- **Bonneval** : Une tombola en ligne a été organisée par l'école maternelle « Le petit Poucet » en fin d'année scolaire 2020 pour compenser le fait de ne pas avoir fait de kermesse. Cependant ils l'ont organisée par le biais du site helloasso qui devait leur reverser les bénéfices à la fin de l'action. Pour cela, la plateforme leur demandait



les informations relatives au président de l'AD. Après prise de contact avec la plateforme par l'AD, il s'avère que l'école n'était pas autorisée à organiser cette tombola par ce biais. La plateforme hello assoc propose donc de rembourser tous les participant en annulant ainsi toute l'action. **L'AD doit informer la coopérative de l'école de la décision de la plateforme pour finalisation du solde.**

- **Lèves** : Lors de la création d'un nouveau bâtiment par la ville, la bibliothèque municipale et la BCD de l'école ont fusionné... La mairie demande donc à l'école si les livres de la BCD peuvent être mis en prêt comme les autres documents de la bibliothèque municipale au prétexte que la mairie subventionne l'école et donc l'achat des livres (ce qui n'est pas la réalité des faits puisque les subventions de la mairie des dernières années ont été destinées à des projets de classe découverte). Le CAD se positionnera si réception d'une lettre officielle de la mairie de Lèves dans ce sens.
- **Le Coudray** : Monsieur SOISSON, directeur de l'école de Le Coudray souhaite mettre en place un projet minilab au sein de son école. Il nous a contacté pour des questions d'assurance et de partenariat. Nous ne connaissons pas précisément sa demande c'est pourquoi **Eric LEGROS et Sylvie TORRE décident de prendre rendez-vous avec M. SOISSON pour en discuter.**
- **Nonvilliers-Grandhoux** : Finalisation de la fermeture de la coop au profit de l'école de Combres.
- **Sancheville** : suite à la plainte déposée en octobre 2018 pour détournement de fond d'environ 2000€ une décision du tribunal a classé sans suite « l'abus de confiance ».

Achats à prévoir

Le CAD valide les achats suivants :

- Deux écrans avec webcam
- Abonnement à zoom : 134€/an
- Abonnement padlet : 96€/an

Suivi des dossiers assurances

La MAE a répondu à toutes les coopératives OCCE que l'ordonnance n° 2020-135 du 25 mars 2020 ne s'applique pas aux coopératives scolaires qui n'ont pas la qualité de client final. Dès lors, les ccopératives peuvent refuser l'avoir et exiger le remboursement de l'acompte.

Chaque demande d'annulation de voyage scolaire a été enregitrée. La MAE a donc pris en charge le suivi des dossiers.

L'avance de 4000 € faite au mois de mai à l'école du Parc à Saint Lubin des Joncherets a été remboursée.

Questions diverses

- **Accueil GFEN** : la réunion précédente a été annulée puisque pendant le confinement. Une prochaine est programmée le 13 janvier de 9h à 12h.
- **Envoi mail** : il est décidé que seraient relayés dans les écoles les communications concernant les représentations théâtrales en visio pendant le confinement (théâtre de la ville de Paris) ainsi que les communication concernant la CIDE
- **Padlet** : Questionnement par rapport à la façon de mettre en ligne les padlets des actions sur le site de l'AD28 : laisser la possibilité de modifier le padlet à tout le monde ou pas.

Fin du Conseil d'Administration à 15h25